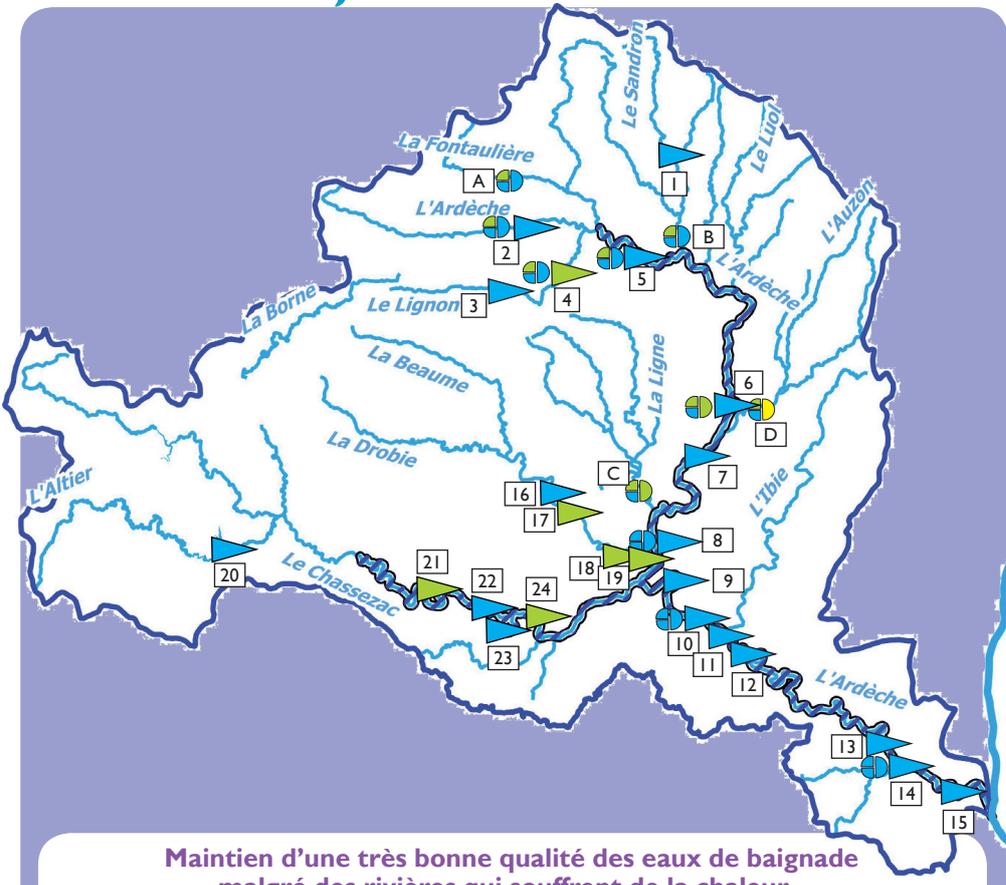


Qualité de l'eau des rivières Ardèche, Beaume et Chassezac

numéro du
07 août 2015



Qualité des eaux de baignade :
Analyses réalisées par les ARS (Agences Régionales de la Santé) sur les sites de baignade publique déclarés :
résultats des prélèvements des 27, 28 juillet et 3 août 2015

- ▲ bonne qualité
- ▲ qualité moyenne
- ▲ mauvaise qualité
- ▲ pas d'analyse sur cette campagne

(Directive européenne n°2006/7/CE du 15/02/2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade - mesure du niveau de contamination des eaux par les bactéries fécales entérocoque et e-coli).

Qualité physico chimique de la rivière :
Analyses réalisées par l'EPTB Ardèche Claire.
résultats des prélèvements des 4 et 6 août 2015

- très bon
 - bon
 - moyen
 - médiocre
 - mauvais
 - pas d'analyse sur cette campagne
- Phosphate (PO₄)
- Azote (NH₄, NO₃, NO₂, affichage du plus déclassant)
- Oxygène dissous

(Circulaire DCE 2005/12 relative à la définition du « bon état » et à la constitution des référentiels pour les eaux douces de surface (cours d'eau, plans d'eau), en application de la directive européenne 2000/60/DCE du 23 octobre 2000).

Maintien d'une très bonne qualité des eaux de baignade malgré des rivières qui souffrent de la chaleur...

Sur le bassin de la Beaume, les résultats des analyses régulières sont toujours bons à excellents sur l'ensemble des sites de baignade et notre équipe poursuit l'accompagnement des communes au plus proche du terrain.
Alain GIBERT, Président du Syndicat des rivières Beaume et Drobie.

Sur le bassin du Chassezac, on observe un retour à la normale sur les sites du Pont de Gravières et du Nassier. Ainsi les résultats des analyses régulières sont bons à excellents sur l'ensemble des sites de baignade.
Gérard GSEGNER, Président du Syndicat de rivière Chassezac.

Sur le bassin de l'Ardèche, les résultats des analyses régulières sont toujours bons à excellents sur l'ensemble des sites de baignade.
Sur l'ensemble du bassin versant, nous nous félicitons d'une qualité des rivières qui reste globalement très bonne, mais nous restons très vigilants face à une situation de sécheresse qui dure.
Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat Mixte Ardèche Claire et de la Commission Locale de l'Eau.

Plages - bassin de l'Ardèche :

- 1 - Plage du Pal - Antraigues
 - 2 - Pont du Diable - Thueyts
 - 3 - Plage communale - La Souche
 - 4 - La Turbine - Jaujac
 - 5 - Plage de Lalevade (le Goulet) - Lalevade
 - 6 - Plage du vieux pont - Vogüé
 - 7 - Plage du pont (la Reine) - Balazuc
 - 8 - Plage allée du stade - Ruoms
 - 9 - Plage site 1 - Sampzon
 - 10 - Plage aval du pont - Salavas
 - 11 - Les tunnels - Vallon Pont d'Arc
 - 12 - Plage du Pont d'Arc - Vallon Pont d'Arc
 - 13 - Plage de Sauze - St Martin d'Ardèche
 - 14 - Plage du Grain de Sel - St Martin d'Ardèche
 - 15 - Plage du Pont cassé - St Just d'Ardèche
- A - Le pont - Fontaulière - Montpezat
B - Amont confluence - Volane - Vals les bains
C - Charillac - Ligne - Chauzon
D - Auzon - St Germain

Plages - bassin de la Beaume :

- 16 - Plage du Petit Rocher - Joyeuse
- 17 - La Tourasse - Rosière
- 18 - Plage du village - Labeaume
- 19 - Plage de Peyroche - St Alban Auriolles

Plages - bassin du Chassezac :

- 20 - Plan d'eau de Villefort - Villefort
- 21 - Plage du Pont de Nassier - Chambonas/Les Salles
- 22 - Plage de Malpas Cornillon - Les Vans
- 23 - Plage de Mazet - Berrias et Casteljau
- 24 - Plage de Chaulet - Berrias et Casteljau

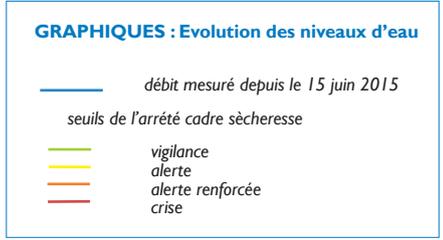
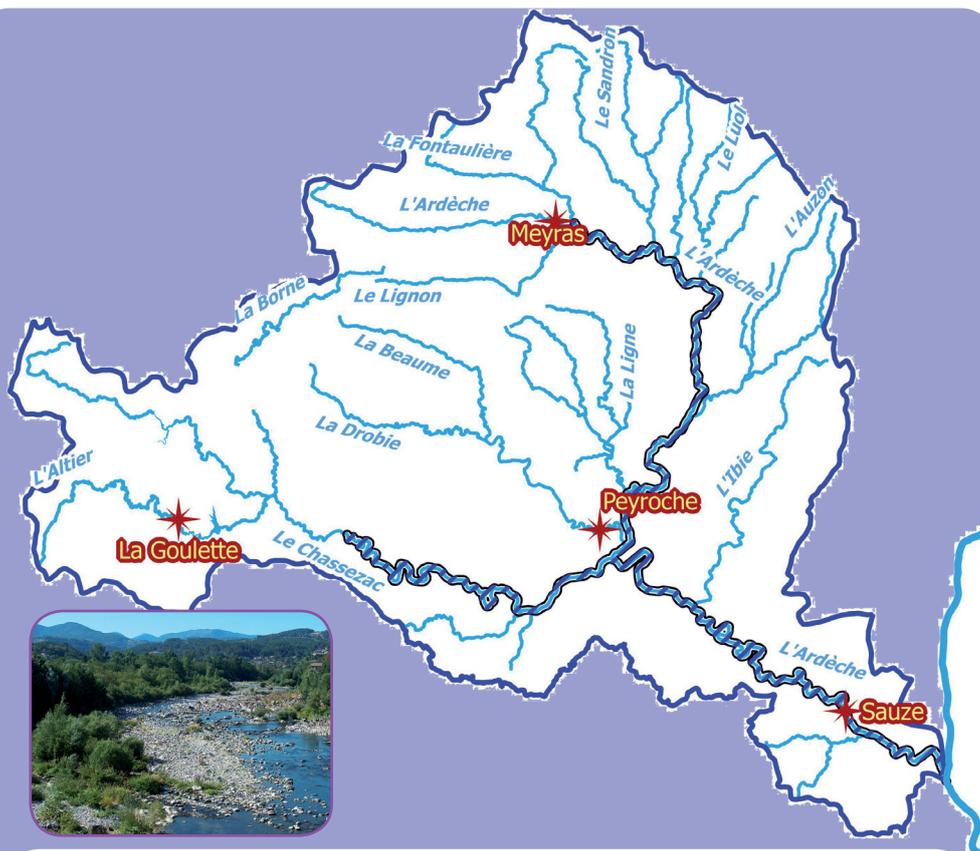
Baucoup d'algues ? Rivière verte ?

Ce phénomène est lié aux faibles débits d'eau et à la hausse des températures, particulièrement importants cet été, et est favorisé par la présence dans l'eau de matières organiques (les algues "se nourrissent" de l'azote et du phosphore).
Si elles peuvent être jugées peu esthétiques ou désagréables, ces algues ne remettent pas en cause l'aptitude à la baignade des eaux de nos rivières et sont sans danger pour la santé.



— principaux cours d'eau
▨ portions de cours d'eau bénéficiant du soutien d'étiage

Quantité d'eau sur l'Ardèche, la Beaume et le Chassezac



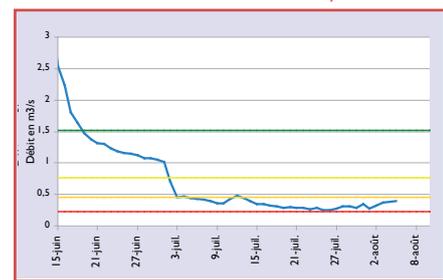
L'Ardèche non soutenue - station de Meyras (station de référence pour les arrêtés sécheresse)



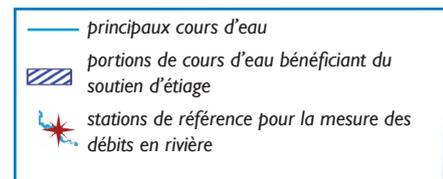
L'Altier - station de la Goulette



La Beaume - station de Peyroche



L'Ardèche soutenue - station de Sauze



... Des niveaux d'eau qui continuent de baisser fortement dans les rivières

Même si les températures de l'air ont un peu baissé (notamment la nuit), l'absence de précipitations significatives depuis près de 2 mois fait que la baisse régulière des niveaux d'eau dans nos rivières se poursuit, pouvant aller jusqu'à l'assec de certaines portions de cours d'eau.

Les «comités sécheresse» réunis régulièrement par les Préfets de l'Ardèche, de la Lozère et du Gard ont décidé de nouvelles mesures afin de limiter l'impact de cette période de sécheresse sur les milieux aquatiques tout en conciliant au mieux les différents usages de l'eau.

L'ONEMA et la Fédération de pêche réalisent aussi de nombreuses pêches de sauvetage dans les cours d'eau qui atteignent l'assec.

Renforcement des arrêtés "sécheresse" :

- Chassezac amont : **CRISE** (arrêté préfectoral de Lozère du 31 juillet)
- Beaume-Drobie, Ardèche, Chassezac et affluents non soutenus : **ALERTE RENFORCEE** (arrêté préfectoral d'Ardèche du 17 juillet)
- Ardèche et Chassezac soutenus : **ALERTE** (arrêtés préfectoraux d'Ardèche du 17 juillet et arrêté de la préfecture du Gard du 21 juillet)

Ajustement du soutien d'étiage :

Le débit de soutien d'étiage sur l'Ardèche a de nouveau été revu à la baisse afin de permettre l'utilisation des réserves stockées jusqu'à début septembre.

Consultez les détails des mesures de restriction :

<http://www.ardeche.gouv.fr> <http://www.lozere.gouv.fr> <http://www.gard.gouv.fr>

Bulletin inf'eau de l'été 2015 : édité tous les 15 jours par l'Etablissement Public Territorial de Bassin Ardèche Claire.
bulletin n°1 du 29/06/15, n°2 du 10/07/15, n°3 du 24/07/15, n°4 du 07/08/15 - Prochain n° : 3^{ème} sem. août

Info réglementaires :

<http://baignades.sante.gouv.fr>
www.ardeche.gouv.fr
www.lozere.gouv.fr
www.gard.gouv.fr

Syndicat Mixte Ardèche Claire
Etablissement Public Territorial de Bassin
4, allée du Château - 07200 VOGÜE
Tél. 04 75 37 82 20 - Fax 04 75 37 82 22
site : www.ardeche-eau.fr

